



Des raisons de changer

Faire entendre la voix des petits producteurs dans le prochain Accord international sur le Café



Oromia Coffee
Farmers
Cooperative Union



Uganda Coffee Trade
Federation (UCTF)



National Union of
Coffee Agri-businesses
and Farm Enterprises
(NUCAFE)



Karnataka
Growers
Federation



Foro
Del Café





Des raisons de changer

I.	Résumé	3
II.	Introduction	4
III.	Appel à l'Action : l'importance de l'OIC (l'Organisation internationale du Café) dans la réalisation d'un secteur du café durable	5
IV.	Les approches du secteur privé et de la société civile en matière de durabilité : une étape décisive mais pas la panacée.....	6
V.	Le rôle exclusif de l'Accord international sur le café : la politique d'endettement externe pour un développement durable.....	7
VI.	Recommandations.....	8
VII.	Conclusion	11
VIII.	Annexe 1: La déclaration de Salvador.....	12
IX.	Annexe 2: Proposition de création d'un Comité de la durabilité de l'OIC, Document OIC WP Board 960/04	14
X.	Annexe 3: Structure recommandée pour un élargissement du Conseil consultatif du secteur privé	18
XI.	Annexe 4: Le Fonds pour le Partenariat de Bali servant de modèle à un "Fond de partenariat pour la durabilité".....	19



Des raisons de changer

I. Résumé

La production de café joue un rôle crucial dans la vie de millions de foyers ruraux dans le monde en développement. Les petites familles de fermiers produisent plus de 75 % du café consommé à travers le monde. Pourtant, l'instabilité du marché et la baisse des termes de l'échange, ainsi que l'insuffisance de l'accès aux infrastructures, des ressources financières et de l'information sur le marché, ne permettent pas aux familles rurales d'atteindre des moyens d'existence durables. Le marché du café continue de mettre en évidence le besoin d'aborder la crise de ce produit de base à l'échelle mondiale, crise qui est en train d'entraver le développement de nombreux pays. Les petits fermiers et les ouvriers agricoles ont particulièrement souffert de cette crise. Leur condition a été liée à l'émigration et à la production croissante des cultures illicites, ce qui provoque un cercle vicieux d'instabilité sociale, tant au niveau local que régional -des tendances qui ont des implications sur les intérêts mondiaux pour une paix et une stabilité généralisées.

Au cours des 20 dernières années, le secteur privé, les ONG et les consommateurs ont répondu aux défis en matière de durabilité, auxquels font face les producteurs de café, par une série d'initiatives plurilatérales et axées sur les forces du marché. Des systèmes de certification tels que Fair Trade, Organic, Utz Kapeh et Rainforest Alliance ont constamment affiché une croissance qui excède de loin celle de l'ensemble du marché du café. Il a été prouvé que ces initiatives peuvent offrir de nombreux avantages aux petits exploitants de café et aux ouvriers agricoles. Néanmoins, cette variété croissante d'initiatives a également généré des obstacles, des coûts et des incertitudes, qui ont limité l'accès total de ceux qui en ont le plus besoin. Les difficultés imposées à ces initiatives constituent un défi de taille au développement durable, dans la phase de production de la chaîne d'approvisionnement. En fixant l'attention sur les conditions macroéconomiques du marché mondial du café, l'OIC offre une possibilité d'optimiser les impacts des initiatives volontaires de la chaîne d'approvisionnement sur la durabilité.

Selon les dispositions de l'Article 52 de l'Accord international sur le café (AIC), ce dernier expirera le 30 septembre 2007. Lors de la deuxième Conférence mondiale sur le Café en septembre 2005, plusieurs organisations ont présenté l'Organisation internationale du Café et ses délégués via la *Carta de Salvador*- la Déclaration du Salvador¹, qui met l'accent sur les conséquences actuelles de la crise du café, auxquelles font face les petites familles de fermiers et les ouvriers agricoles. Les débats de l'OIC portant actuellement sur l'avenir de l'Accord international sur le Café présentent une opportunité historique de s'attaquer à la crise actuelle en contribuant aux chaînes d'approvisionnement de café durables.

L'OIC représente l'unique forum conçu pour débattre des questions ayant trait au café au niveau international. Elle doit également fournir un cadre pour la coopération internationale visant le développement d'une économie caféière durable. Le seul fait que l'OIC réunisse les pays importateurs et exportateurs nets de café en vue de développer des stratégies mondiales *communes* constitue une grande opportunité pour la création et la mise en œuvre d'un système commercial équitable et participatif. La négociation du prochain AIC présente une rare opportunité de fortifier l'esprit sous-jacent de gouvernance participative formulé dans l'OIC à ce jour. Ci-dessous se trouve une liste de recommandations spécifiques pour étendre la portée de l'organisation aux petits producteurs et autres intervenants non gouvernementaux, ainsi que pour créer des stratégies spécifiques en vue de développer une chaîne d'approvisionnement durable au niveau international.

1^{re} recommandation: pour essayer d'instaurer une entente et une approche communes en matière de durabilité dans le secteur caféier au plan mondial, l'Organisation internationale du Café devrait constituer un "Comité consultatif de la Durabilité" en utilisant le document WP Board 960/04 de l'OIC et l'actuel Comité consultatif du Secteur privé comme points de référence.



Des raisons de changer

2^e recommandation: pour essayer d'étendre la portée du Comité consultatif du Secteur privé aux producteurs de petites exploitations, la représentation totale des pays exportateurs devrait passer de 8 à 12, en plus d'un représentant de pays exportateur pour chaque "groupe caféier" et ce spécialement pour les organisations de petits exploitants.

3^e recommandation: selon son mandat d'organisation principale chargée de produire et de diffuser les statistiques mondiales propres au secteur caféier, l'OIC devrait établir un "observatoire du café", une plate-forme d'information en ligne qui fournit des données globales sur les niveaux de prix pour les cafés différenciés selon leur situation géographique, leur "durabilité", et autres conditions de production relatives à la qualité.

4^e recommandation: afin de promouvoir la participation durable des petits exploitants sur ce marché, l'OIC devrait travailler avec les gouvernements membres, le secteur privé, et la société civile pour a) encourager l'accès aux crédits des organisations de petits producteurs, b) établir des facilités et des outils de gestion des risques adéquats destinés aux petits fermiers ayant peu de ressources, et c) organiser et gérer un "bureau central" permettant de diffuser les informations sur les projets d'assistance technique mis en oeuvre dans les pays membres. L'OIC devrait également établir des "Fonds sociaux pour la Durabilité" afin de faciliter la participation des petits exploitants au Comité consultatif de la Durabilité et du Secteur privé, ainsi que la mise en oeuvre de meilleures techniques de gestion et de commercialisation, de diversification et de renforcement des organisations de producteurs.

II. Introduction

L'effondrement du prix du café en 2001 a eu des conséquences désastreuses pour plus de dix millions de petits exploitants et ouvriers agricoles dans le monde en développement. Bien que les améliorations du prix international du café aient apporté un certain soulagement, les forces dynamiques du marché caféier n'ont pas changé leur fusil d'épaule pour garantir la stabilité à long terme de ceux qui se trouvent tout en bas de la chaîne d'approvisionnement. L'effondrement de 2001 s'est produit dans le contexte d'une tendance durable où les caféiculteurs, les travailleurs du café et les pays exportateurs nets ont vu la valeur de leur café diminuer.

La production de café joue un rôle crucial dans la vie de millions de foyers ruraux dans le monde en développement. Les petites familles de fermiers produisent plus de 75 % du café consommé à travers le monde. L'instabilité du marché et la baisse des termes de l'échange, en plus de l'accès inadéquat aux infrastructures, des ressources financières et de l'information sur le marché, ne permettent pas aux familles rurales d'atteindre des moyens d'existence durables. Le marché du café continue de mettre en évidence le besoin d'aborder la crise de ce produit de base à l'échelle mondiale, crise qui est en train d'entraver le développement de nombreux pays. Cette situation est directement liée aux intérêts mondiaux pour une paix et une stabilité généralisées.

Les débats actuels sur l'Accord international sur le Café présentent une opportunité historique de s'attaquer à la crise actuelle, à laquelle sont confrontés les petits exploitants de café et les ouvriers agricoles, en contribuant aux chaînes d'approvisionnement de café durables. Lors de la deuxième Conférence mondiale sur le Café en septembre 2005, plusieurs organisations ont présenté l'Organisation internationale du Café et ses délégués via la *Carta de Salvador*- la Déclaration du Salvador, qui met l'accent sur les conséquences actuelles de la crise du café. Ce document demande instamment aux membres de l'OIC de soutenir les petits exploitants et les organisations de travailleurs agricoles en leur garantissant une place au sein des débats internationaux, en élaborant des mécanismes qui amélioreront la disponibilité des informations sur le marché pour les petits



Des raisons de changer

fermiers, et en optimisant les possibilités de développement des stratégies internationales cohésives afin de leur fournir un soutien technique, un accès aux crédits, et un accès direct aux marchés.

III. Appel à l'Action: l'importance de l'OIC (l'Organisation internationale du Café) dans la réalisation d'un secteur caféier durable

Etant donné que le café est l'un des produits agricoles les plus importants en terme de valeur échangée mondialement, il est l'un des moyens de subsistance principaux pour des millions de foyers ruraux à travers le monde en développement. Si le café constitue la principale source de revenus des petits producteurs de café, dont le nombre est évalué à 25 millions, son négoce forme une part importante des recettes en devises et contribue largement aux perspectives d'emploi et au développement d'infrastructures dans plus de 50 pays en développement. Grâce à l'étendue et la familiarité des rapports entretenus par les producteurs de café avec nombre d'institutions intermédiaires de la chaîne d'approvisionnement, le secteur caféier représente un terrain de choix pour le développement durable tant au niveau local, régional que mondial.

Pour les petits producteurs, la crise continue

L'instabilité et la baisse des prix durable sont des caractéristiques irrévocables du secteur caféier. Toutes deux engendrent des difficultés pour les petits producteurs qui cherchent à assurer des moyens de subsistances durables. Depuis les années 1980, le prix fictif du café² a chuté de près de 70 % en raison de l'offre excédentaire sur les marchés internationaux. Les conséquences préjudiciables d'une baisse à long terme des termes de l'échange, auxquelles sont confrontés les producteurs de café, sont aggravées par la forte volatilité des prix. Au cours des dernières dizaines d'années, les recettes d'exportation du café au niveau mondial ont fluctué entre 5 milliards et 14 milliards de dollars par an³. A cause de ces variations, il est extrêmement difficile pour les producteurs de café et les responsables politiques de déterminer des stratégies de production optimales. Avec comme toile de fond la volatilité du marché et la baisse des revenus mondiaux, la capacité des producteurs à se lancer sur des marchés plus lucratifs est fortement compromise par l'absence systématique de l'accès aux crédits, de mécanismes de gestion des risques, d'information sur le marché et d'aide leur permettant d'accéder aux marchés à valeur ajoutée⁴.

Les difficultés imposées au secteur caféier ont des impacts directs sur le bien-être social des fermiers, des ouvriers agricoles et leurs collectivités. Etant donné que le café est la première source de revenus des fermiers, les prix volatiles et baissiers peuvent avoir un impact direct sur l'accès à l'éducation, au logement, aux ressources alimentaires, aux services médicaux et aux autres nécessités de base⁵. Souvent, les travailleurs embauchés dans les plantations caféières reçoivent des salaires insuffisants et travaillent dans des conditions de travail, régies par une conjoncture du marché incertaine et en déclin⁶. En 2001, lorsque le prix international du café s'est effondré pour atteindre un niveau aussi bas que 30 ans auparavant, des millions de caféiculteurs à travers le monde se sont vus confrontés à des difficultés et à des revenus très réduits. Dans des pays tels que l'Ethiopie, où un pourcentage significatif des revenus étrangers est généré par les exportations de café, la crise a laissé des familles de fermiers dans l'incapacité de payer pour l'éducation et les soins de santé. En Amérique Centrale, on estime que 600 000 personnes travaillant dans les plantations de café ont perdu leur emploi⁷. Ces conditions sont liées à l'émigration et à la production croissante de cultures illicites, ce qui a donné lieu à un cercle vicieux d'instabilité sociale, tant au niveau local que régional.

Le café et l'environnement

Bien que la production de café soit compatible avec les écosystèmes naturels lorsqu'elle est gérée de manière durable, l'introduction répandue de monocultures et de leurs systèmes de production technologique menace de nombreuses régions caféières⁸. Selon des preuves bien documentées, la politique générale visant à accroître la productivité en Amérique Latine a engendré une importante



Des raisons de changer

transition d'une culture d'ombre à une culture "de plein soleil" ou encore une "monoculture d'ombre", entraînant ainsi une réduction de la biodiversité et la capacité de piégeage du carbone⁹. De même, il a été établi que la production de café est l'une des causes principales de la déforestation en Afrique¹⁰. Plus de 80 % des 11,8 millions d'hectares réservés à la culture caféière dans le monde sont plantés dans des régions d'anciennes ou d'actuelles forêts tropicales, ce qui montre l'importance des impacts environnementaux de la production de café¹¹ dans le monde. Enfin, l'évolution vers une utilisation de produits chimiques synthétiques associés à certains systèmes de production présente des risques directs pour la santé et la sécurité des travailleurs du café et leurs collectivités.¹²

Une opportunité historique: le rôle de l'AIC dans une production sûre et durable

Le secteur caféier fait face à des défis sociaux, économiques et environnementaux qui font partie intégrante d'une longue histoire de développement inadéquat des infrastructures, d'un manque d'efficacité systémique de la chaîne d'approvisionnement et d'imperfections du marché. Malgré la ténacité de ces difficultés, un nouvel espoir pour une meilleure durabilité et une meilleure stabilité de ce secteur est né grâce à une tendance accrue vers une chaîne d'approvisionnement et des relations commerciales plus transparentes, une différenciation du marché et l'adoption volontaire de "meilleures pratiques" en matière de durabilité.

Au cours de ces 20 dernières années, le marché des cafés de spécialité a connu une croissance significative, ce qui a donné l'occasion aux producteurs de se diversifier sur des marchés à plus haute valeur ajoutée, basés sur des caractéristiques de qualité spécifiques. Alors que le marché des "produits de base" ou "marché de masse" stagne, la production du marché des cafés de spécialité offre de nouvelles opportunités considérables pour les familles de petits exploitants. Les marchés de "cafés durables" certifiés ont augmenté à un rythme encore plus rapide grâce aux labels de durabilité qui enregistrent une croissance annuelle de plus de 20 % depuis ces dernières années¹³. En plus d'une éventuelle hausse et d'une nouvelle stabilité des prix, la participation à des marchés différenciés laisse espérer une amélioration de l'efficacité et de la sensibilité aux forces du marché, deux éléments essentiels au renforcement de la durabilité du secteur caféier. Par conséquent, l'une des priorités fondamentales de la coopération internationale au cours des dix prochaines années doit comprendre des stratégies pour étendre et pénétrer de telles tendances du marché. La renégociation du AIC présente une opportunité unique d'intensifier d'une part, la coopération multilatérale dans le cadre de ces initiatives, et d'autre part, la coopération entre les secteurs public et privé s'efforçant d'établir une chaîne d'approvisionnement durable.

IV. Les approches du secteur privé et de la société civile en matière de durabilité : une étape décisive mais pas la panacée

Au cours des 20 dernières années, le secteur privé, les ONG et les consommateurs ont répondu aux défis de durabilité imposés aux producteurs de café par une série d'initiatives plurilatérales, axées sur les forces du marché. Des systèmes de certification tels que Fair Trade, Organic, Utz Kapeh et Rainforest Alliance ont en permanence affiché une croissance qui excède de loin celle de l'ensemble du marché du café¹⁴. Il semblerait que ces initiatives puissent offrir de nombreux avantages, dont des améliorations en matière de :

- Information et communication commerciales de la chaîne d'approvisionnement dans son ensemble¹⁵
- Efficacité globale de la chaîne d'approvisionnement¹⁶
- Elaboration de la capacité et développement des infrastructures pour les producteurs¹⁷
- Conditions écologiques relatives à la production¹⁸
- Conditions de travail pour les travailleurs¹⁹



Des raisons de changer

- Rendements économiques pour les producteurs²⁰
- Profil de risques des fermiers²¹
- Participation plus équitable de la chaîne d'approvisionnement²²

Néanmoins, cette variété croissante d'initiatives a également généré des obstacles, des coûts et des incertitudes, qui ont limité l'accès total de ceux qui en ont le plus besoin. Les défis à l'efficacité des initiatives de la chaîne d'approvisionnement qui visent les marchés grand public sont:

- L'incertitude grandissante quant aux coûts et avantages totaux des initiatives individuelles²³
- La répétition inutile des coûts de transaction pour les producteurs²⁴
- L'accès limité aux marchés pour les producteurs défavorisés²⁵
- L'incapacité de se mesurer aux marchés grand public qui externalisent les coûts de production sociaux et environnementaux
- Le manque d'épargne, de capitaux et de crédits suffisants pour passer à une chaîne d'approvisionnement durable²⁶
- Les infrastructures et ressources insuffisantes pour participer au développement et à la gestion des initiatives ainsi qu'aux processus administratifs correspondants²⁷

Les difficultés auxquelles font face ces initiatives constituent un défi considérable au développement durable dans la phase de production de la chaîne d'approvisionnement. L'OIC est le théâtre des débats et de la coopération entre les responsables politiques et autres intervenants issus des pays importateurs et exportateurs nets de café. A ce titre, elle permet d'élaborer des stratégies pour combler les nombreuses lacunes des initiatives volontaires de la chaîne d'approvisionnement.

V. Le rôle exclusif de l'Accord international sur le café: la politique d'endettement externe pour un développement durable

En vertu de l'Article 52 de l'Accord international sur le café (AIC), ce dernier expirera le 30 septembre 2007. De ce fait, les membres de l'OIC ont entamé un débat sur l'avenir de l'Accord.

Depuis la négociation du premier AIC en 1962 jusqu'à récemment, les pays membres se sont servis de l'Accord en vue de favoriser la stabilité et le maintien des prix, principalement en contrôlant l'offre et la demande sur les marchés du café internationaux. Dans les AIC antérieurs à 1989, l'utilisation de quotas d'exportation en tant que moyen de contrôle de l'offre (et donc des niveaux de prix) fournit l'exemple définitif, mais pas unique, de cette approche macroéconomique qui a différencié le rôle de l'AIC à ce jour²⁸. Alors que l'OIC a modifié ses stratégies économiques, elle met désormais l'accent sur la conjoncture macroéconomique du marché et sur sa capacité à répondre de façon crédible aux besoins des intervenants par une coopération multilatérale, de cette façon, elle se trouve dans une situation idéale pour relever les défis auxquels font face les initiatives volontaires.

Le rôle historique de l'AIC en matière de durabilité

Les accords internationaux portant sur les matières premières, placés dans la catégorie "coopération internationale", ont été motivés au départ par le désir de "conserver et développer les ressources naturelles du monde et prévenir leur épuisement inconsidéré"²⁹. L'Accord international sur le café de 2001 n'est pas une exception. En plus de l'engagement général visé à l'Article 1 (2) en vue d'établir des prix équitables et rémunérateurs (ce qui est devenu de plus en plus difficile après la disparition des clauses économiques de l'AIC), les membres s'engagent à promouvoir une "économie caféière durable"³⁰ (Article 1 (6) et Article 39), et à promouvoir des conditions de travail conformes aux conventions internationales (Article 40).



Des raisons de changer

Aujourd'hui plus que jamais: l'OIC toujours aussi importante en matière de durabilité

L'OIC représente l'unique forum conçu pour débattre des questions ayant trait au café au niveau international et doit fournir un cadre pour la coopération internationale visant le développement d'une économie caféière durable. Le seul fait que l'OIC réunisse les pays importateurs et exportateurs nets de café en vue de développer des stratégies mondiales communes constitue une grande opportunité pour la création et la mise en œuvre d'un système commercial équitable et participatif. Avec l'entrée en vigueur de l'AIC en 2001, les pays membres ont élargi le rôle de l'OIC comme **terrain d'entente** de coopération au niveau mondial en intégrant le secteur privé grâce à l'établissement du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) (Article 22). L'instauration d'un forum officiel consacré à la discussion, l'interaction et la coopération entre les acteurs du secteur privé et entre le secteur privé et les responsables politiques a créé un précédent, renforçant de cette façon la capacité de l'OIC à répondre aux besoins, intérêts et perspectives des intervenants grâce à un processus de gouvernance commun. En continuant d'offrir des forums aux intervenants, les membres de l'OIC peuvent améliorer considérablement leur aptitude à convertir leur déclaration d'engagement à la durabilité en véritable action.

VI. Recommandations

La négociation du prochain AIC présente une rare opportunité de fortifier l'esprit sous-jacent de gouvernance participative formulé dans l'OIC à ce jour. Ci-dessous se trouve une liste de recommandations spécifiques pour permettre aux intervenants non gouvernementaux de faire partie de l'organisation, ainsi que pour créer des stratégies spécifiques en vue de développer des chaînes d'approvisionnement durables au niveau international.

1^{re} recommandation: afin d'instaurer une entente et une approche communes en matière de durabilité du secteur caféier au niveau mondial, l'Organisation internationale du Café devrait constituer un "Comité consultatif de la Durabilité" en utilisant le document WP Board 960/04 de l'OIC et l'actuel Comité consultatif du Secteur privé comme points de référence.

Conformément à l'Article 39 de l'actuel AIC, les membres doivent "prendre dûment en considération la gestion durable des ressources en café et de la transformation du café, en tenant compte des principes et objectifs ayant trait au développement durable contenus dans l'Agenda 21".³¹ Au cours des deux années précédentes, le Comité exécutif et le Conseil de l'OIC ont tous deux consacré de nombreuses heures à débattre sur les approches des diverses initiatives de durabilité adoptées par l'organisation. Afin de faciliter l'action de cet engagement explicite en matière de durabilité et répondre à l'appel de l'Agenda 21 pour une participation généralisée dans le développement de stratégies de durabilité³², l'AIC devrait établir un forum multilatéral destiné spécialement à fournir un soutien stratégique et des conseils pour mettre en application des pratiques durables dans tout le secteur caféier. La création du Comité consultatif du Secteur privé constitue déjà un exemple d'organe consultatif établi dans l'actuel AIC.

En septembre 2004, le Comité exécutif a envisagé la création d'un Comité de la durabilité³³. Le document WP Board 960/40 ébauche une structure multilatérale, qui équilibre les intérêts des pays producteurs et consommateurs, tout en garantissant la représentation des principaux groupes intéressés, notamment:

- Les délégués de l'OIC
- Les organisations de petits producteurs



Des raisons de changer

- Les ONG
- Les représentants des entreprises

La structure exclusivement participative mise en avant par ce projet et son lien avec un Forum de caféiculture durable permettront d'élargir le dialogue de l'OIC aux acteurs non-gouvernementaux du secteur caféier, tout en permettant un bon fonctionnement de l'application des méthodes durables de la chaîne d'approvisionnement grâce à la coopération publique/privée.

2^e recommandation: pour étendre la portée du Comité consultatif du Secteur privé aux producteurs de petites exploitations, la représentation totale des pays exportateurs devrait passer de 8 à 12, en ajoutant un pays exportateur représentatif à chaque “groupe caféier” et ce tout spécialement pour les organisations de producteurs des petites exploitations.

Le CCSP est actuellement le principal point de contact entre les processus intergouvernementaux de prise de décisions et les représentants du secteur privé. Dans son format actuel, le CCSP donne une opinion critique des principaux intérêts industriels. Pourtant, alors que les petits exploitants (dont la production est estimée à 75 % de la production mondiale du café) font partie intégrante de la chaîne d'approvisionnement, leurs organisations n'ont pas reçu l'opportunité de participer directement aux débats du CCSP.

Le CCSP favorise l'échange d'informations, de stratégies et d'opinions pour les questions ayant trait au café entre les acteurs industriels et leurs homologues gouvernementaux. L'Article 22 de l'actuel AIC spécifie que le CCSP sera composé de 8 représentants du secteur privé des pays exportateurs et de 8 représentants du secteur privé des pays importateurs³⁴. Les 8 représentants des pays exportateurs sont divisés en 4 groupes de deux, chaque groupe représentant l'un des quatre principaux groupes de café : doux de Colombie ; autres doux ; arabicas brésiliens et naturels et robustas. Sans déséquilibrer intentionnellement le droit de vote, l'ajout d'un troisième représentant des pays exportateurs à chaque groupe de café réservé spécifiquement aux producteurs de petites exploitations permettrait d'assurer une communication totale au sein des chaînes d'approvisionnement du secteur privé. Cela permettrait donc de remplir les objectifs du CCSP plus efficacement.³⁵

3^e recommandation: selon son mandat d'organisation principale chargée de produire et de diffuser les statistiques mondiales propres au secteur caféier, l'OIC devrait établir “un observatoire du café”, une plate-forme d'information en ligne qui fournit des données globales sur les niveaux de prix pour les cafés différenciés selon leur situation géographique, leur “durabilité”, et autres conditions de production relatives à la qualité.

Selon l'Article 1 (5) de l'AIC, l'un des objectifs principaux de l'OIC est de “servir de centre pour le recueil, la diffusion et la publication de renseignements économiques et techniques, de statistiques et d'études, ainsi que d'éléments de recherche et de développement sur les questions caféières”³⁶. A ce jour, à l'exception d'études spécifiques et ciblées, l'OIC a concentré ses analyses statistiques régulières sur les quatre groupes de qualité principaux. Cependant, étant donné que le marché du café se différencie de plus en plus et que la considérable progression du marché se concentre principalement sur les segments de spécialité et de durabilité, il est de plus en plus nécessaire de tenir à jour les statistiques et les tendances des prix et de la production des marchés caféiers *différenciés* afin d'assurer le développement de stratégies de production “durables” pour les exploitants tout comme pour les pays producteurs. Des informations précises sur le prix des cafés différenciés jouent également un rôle crucial dans les stratégies à long terme afin d'assurer que les coûts de production sont internalisés sur le marché.



Des raisons de changer

La plupart des systèmes de recueil des données et d'analyse de l'OIC ont été créés car, au départ, l'OIC considérait le café comme un produit de base. Par conséquent, ils ne sont pas équipés pour traiter les marchés actuels en pleine croissance des cafés différenciés. Alors que l'OIC collecte des données d'exportation sur les cafés organiques, l'appareil statistique de l'OIC doit être mis à jour pour collecter à la fois les données du commerce et des prix pour les cafés biologiques et autres cafés certifiés durables. De plus, l'OIC devrait développer sa capacité statistique et de recherche pour que l'organisation puisse diffuser des analyses permettant de déterminer à quel moment les profits des cafés durables sont réalisés dans la chaîne d'approvisionnement. L'utilisation d'Internet pour diffuser ces informations ainsi que les efforts coordonnés pour créer des capacités entre les Etats membres et les bailleurs de fonds permettront aux pays exportateurs nets de café et aux organisations de petits exploitants de mieux comprendre les profits spécifiques qu'ils peuvent réaliser grâce aux marchés différenciés et également la manière d'entrer sur ses marchés, si cela s'avère opportun.

4^e recommandation: afin de promouvoir la participation durable des petits exploitants sur ce marché, l'OIC devrait travailler avec les gouvernements membres, le secteur privé, et la société civile pour a) encourager l'accès aux crédits des organisations de petits producteurs, b) instaurer des facilités et des outils de gestion des risques adéquats destinés aux petits fermiers ayant peu de ressources, et c) organiser et gérer un "bureau central" permettant de diffuser les informations sur les projets d'assistance technique mis en application dans les pays membres. L'OIC devrait également établir des "Fonds sociaux pour la Durabilité" afin de faciliter la participation des petits exploitants au Comité consultatif de la Durabilité et du Secteur privé, ainsi que la mise en oeuvre de meilleures pratiques de gestion et de commercialisation, de diversification et de renforcement des organisations de producteurs.

L'évolution rapide des conditions commerciales exige des interventions d'assistance technique ciblées, ponctuelles et efficaces. En raison de la disparition d'importantes institutions, ressources d'élargissement et autres formes d'assistance technique locales, il est de plus en plus nécessaire que la communauté internationale officialise ses engagements visant à fournir une assistance destinée spécifiquement à combler les lacunes. L'OIC n'est peut-être pas l'institution qui convient pour ces programmes d'aide. Néanmoins, elle peut promouvoir une participation durable des petits producteurs sur le marché, en facilitant le dialogue ciblé entre les membres de l'OIC et les donateurs, la recherche, ainsi que les réseaux de soutien financier actifs, de gestion des risques et d'assistance technique.

En outre, selon les modèles d'actes établis par l'AIC de 1998 (fonds de diversification), par l'ICCA de 1994 (fonds pour l'environnement), et l'ITTA (Fonds de Partenariat de Bali)³⁷, les membres de l'OIC devraient établir une méthode efficace et coordonnée pour financer la gestion de la chaîne d'approvisionnement durable à travers la constitution d'un «Fonds social pour la Durabilité». Suivant l'approche fondée sur les besoins d'un développement durable requis par l'Agenda 21, ce Fonds devrait faciliter la participation des petits exploitants au Comité consultatif de la Durabilité et du Secteur privé, ainsi que la mise en oeuvre de meilleures pratiques de gestion et de commercialisation, de diversification et de renforcement des organisations de producteurs. Les fonds nécessaires à une telle initiative pourraient être collectés sous la forme de contributions du secteur privé et du secteur public, ou encore par une combinaison des deux.



Des raisons de changer

VII. Conclusion

Maintenant que les autorités gouvernementales, les ONG, le secteur privé et les consommateurs sont de plus en plus conscients de l'importance de la durabilité dans la production de café, le secteur caféier se trouve à un moment décisif. Bien que le prix du café ait augmenté depuis l'effondrement de 2001, les états membres de l'OIC doivent reconnaître que les familles de petits exploitants et les ouvriers agricoles manquent toujours de ressources pour profiter de l'amélioration des conditions commerciales et restent vulnérables aux cycles d'emballement et d'effondrement du marché. Sans aucun relâchement de vigilance, le débat actuel sur l'avenir de l'AIC est l'occasion d'apporter des changements nécessaires urgents. En appliquant les recommandations indiquées dans ce document, l'OIC franchirait des étapes décisives dans la création d'un espace pour que les petits exploitants, les travailleurs agricoles et la société civile puissent se faire entendre aux côtés du secteur privé. Cela permettrait également d'améliorer la diffusion de l'information sur le marché et de promouvoir l'aide aux crédits, la gestion des risques et les programmes d'assistance technique pour les petits exploitants. En incorporant ces mesures dans l'AIC, l'OIC agirait comme un catalyseur des réformes dans le secteur caféier, qui favoriseraient la durabilité et auraient la capacité d'améliorer les conditions de vie de millions de petits fermiers et de travailleurs agricoles à travers le monde.



Des raisons de changer

VIII. Annexe 1: La déclaration de Salvador

Salvador de Bahia, 23 septembre 2005.

Mesdames et Messieurs,
Participants à la Deuxième Conférence mondiale du Café

Nous—petits caféiculteurs, agriculteurs, membres de coopératives, syndicats, ONG et universitaires— avons parcouru des milliers de kilomètres depuis les quatre continents pour venir au Salvador représenter des millions de personnes qui luttent chaque jour pour survivre. Nous demandons un secteur du café réellement durable.

Au cours des trois dernières années, nous avons partagé nos défis, nos expériences, nos propositions et nos rêves. Nous sommes devenus conscients que nous sommes confrontés à de nombreux obstacles similaires dans nos pays respectifs. Nous avons aussi réfléchi longuement aux récents changements intervenus dans la production et le commerce au niveau international.

Nous tenons à vous rappeler que la crise du café n'est pas terminée. La période la plus difficile passée, de nombreux intervenants se sont concentrés sur la production, la transformation et la commercialisation du café. Nous tenons à souligner que nos problèmes perdurent sans la moindre solution.

Pour aboutir à un secteur du café véritablement durable, tous ceux qui prennent part à la production doivent en partager les richesses : les petits producteurs, les cultivateurs permanents ou saisonniers, l'industrie et les détaillants.

Nombreux sont ceux qui disent que les solutions à la crise sont liées aux méthodes de production, y compris un investissement accru dans les produits de substitution aux variétés locales de café, l'utilisation de fertilisants toxiques et de pesticides, et la mécanisation – toutes visent une plus grande productivité. Cette vision, focalisée sur le commerce et la production, est extrêmement coûteuse pour des millions de petits producteurs. Elle pénalise les cultivateurs et a un impact négatif sur l'environnement. Elle permet également la consolidation de la production et de la commercialisation dans les mains d'un petit groupe d'entreprises qui ne pratique pas les principes de responsabilité sociale et prend des décisions qui touchent des millions de personnes tout en se taillant la part du lion des bénéfices commerciaux. Cette vision n'est pas viable.

Les défis liés au café sont similaires à ceux d'autres matières premières comme le sucre, le coton et d'autres récoltes. Ces secteurs sont fortement influencés par la concentration des ressources et des richesses, dont les effets sont aggravés par les distorsions engendrées par les investissements spéculatifs.

Une véritable durabilité du secteur du café ne devrait pas être envisagée uniquement sous un angle économique mais également dans une perspective éthique et politique.

D'un point de vue éthique, les droits civiques des personnes qui participent à la création de richesse doivent être garantis. Ces droits sont : la stabilité des prix, la reconnaissance des efforts pour protéger la terre et la diversité biologique en améliorant les pratiques de culture et de récolte et la reconnaissance des droits fondamentaux des cultivateurs, dont les droits d'association et de négociation collective, particulièrement pour les cultivateurs saisonniers qui font face aux pires conditions de vie et de travail.



Des raisons de changer

D'un point de vue politique, il est essentiel que les gouvernements définissent et mettent en place des politiques publiques qui garantissent les droits des producteurs et cultivateurs de café. Il devrait être possible de développer un modèle durable basé sur la sécurité et la souveraineté alimentaire.

En conclusion, nous attendons de la Conférence mondiale du Café qu'elle reconnaisse nos principales préoccupations:

L'Accord international sur le Café (AIC): nous proposons que la renégociation de l'AIC intègre la question de la durabilité en tenant compte de tous les acteurs impliqués dans la chaîne du café et qu'elle prévoie un espace pour la représentation politique directe des organisations de petits producteurs et de cultivateurs.

Le soutien au développement durable: nous proposons que l'OIC coordonne des projets de développement du secteur du café. Les gouvernements doivent quant à eux allouer des ressources afin d'améliorer ce secteur, principalement dans les pays en développement. Ces programmes doivent veiller à ce que les familles de cultivateurs soient les bénéficiaires directs de cette aide.

L'appui des pays producteurs au secteur du café: nous proposons que les gouvernements des pays producteurs se chargent eux-mêmes de la mise en œuvre des programmes relatifs au secteur du café, en particulier des programmes qui bénéficient aux petits producteurs et aux cultivateurs qui sont les plus dépendants des politiques publiques. Il est crucial de garantir le refinancement de la dette, la disponibilité de crédits abordables pour les fonds de roulement et l'investissement de capital à long terme, l'aide à des programmes de renforcement des capacités des petits producteurs, l'accès aux informations commerciales et la promotion de l'accès au marché pour les petits producteurs. Les gouvernements devraient également ratifier, rendre public et mettre en application de manière effective toutes les conventions de l'OIT, en particulier la convention 184. Finalement, nous proposons que les pays producteurs s'engagent dans des discussions et une coordination politique visant à établir les bases d'un commerce équitable entre les nations.

Nous nous engageons nous-mêmes à poursuivre ce dialogue, à présenter les difficultés rencontrées et à proposer des solutions à la crise du café.

CONTAG/FETAGS, Brésil
Karnataka Growers Federation, Inde
Oromia Cooperative Union, Ethiopie
Sidamo Cooperative Union, Ethiopie
Junta Nacional del Café, Pérou
FEDECOCAGUA, Guatemala
Foro del Café, El Salvador

Frente Solidario, Amérique Centrale
Global Alliance on Commodities and Coffee -
GLACC
União Internacional dos Trabalhadores da
Alimentação e Agricultura - UITA/REL
Koffie Coalitie – Pays-Bas
Oxfam International



Des raisons de changer

IX. Annexe 2: Proposition de création d'un Comité de la durabilité de l'OIC, Document OIC WP Board 960/04

Le présent document a été établi à partir de consultations avec les parties intéressées à la suite de la diffusion par le Secrétariat de l'OIC d'un document interne sur la création d'un comité de la durabilité. Une version antérieure a été présentée au Conseil en septembre 2004 par le Partenariat pour une caféiculture durable.³⁸ Cette version a été revue le 22 avril 2005 sur la base des commentaires émis par le Comité exécutif de l'OIC.

Proposition revue de création d'un Comité de la durabilité au sein de l'OIC

Introduction

1. L'un des objectifs principaux de l'Organisation internationale du Café est de mettre en place une économie caféière durable. L'Article 39 de l'Accord international sur le Café prend acte de l'engagement spécifique de l'Organisation à faire progresser les principes ayant trait au développement durable définis à Rio de Janeiro et contenus dans l'Agenda 21.

2. Parallèlement aux efforts déployés par l'OIC pour promouvoir le développement durable dans le secteur du café, on a assisté, au cours des deux dernières décennies, à une prolifération d'initiatives privées et publiques volontaires en rapport à la durabilité. Le développement et la multiplication de ces initiatives promettent d'avoir un impact croissant sur les producteurs et les autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement à travers le monde, ce qui mérite par conséquent une attention concertée au niveau de l'OIC.

3. En qualité d'organisation principale chargée de la coordination, de la diffusion de l'information et de l'élaboration des politiques du secteur du café, l'OIC a un rôle central à jouer dans la coordination du développement, de l'orientation et de l'encouragement des efforts en matière de durabilité dans le secteur. Il est donc proposé de créer un comité de la durabilité de l'OIC afin de systématiser la coordination des initiatives en cours et de fournir des orientations et des avis à l'OIC et aux décideurs afin d'assurer l'équité et l'efficacité du nombre croissant d'initiatives volontaires à travers le monde.

Mesure à prendre

Le Comité exécutif est prié d'examiner la présente proposition.

1. Objectifs du Comité

Les objectifs généraux du comité seraient les suivants :

- Encourager la réduction des imperfections du marché de façon à ce que les producteurs de café puissent atteindre un niveau de viabilité économique de base.
- Encourager des relations employeur-employé respectueuses des conventions centrales de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de la législation locale.
- Encourager le recours à des méthodes de production écologiques durables.

Le Comité devrait également avoir les objectifs spécifiques suivants :

- Fournir un cadre multilatéral équitable et transparent permettant d'orienter l'élaboration des politiques et l'échange d'information dans le souci d'instaurer une économie caféière mondiale durable.



Des raisons de changer

- Élaborer des stratégies coordonnées au niveau mondial visant à encourager une production et un commerce durables au sein du secteur caféier.
- Créer des synergies et accroître l'efficacité de la collaboration entre les parties intéressées et les initiatives de durabilité.
- Veiller à ce que le plus grand nombre de producteurs reçoive un prix/salaire minimum couvrant les frais élémentaires de production, de subsistance et d'environnement.

2. Structure du comité

Afin de garantir la représentation la plus équitable possible au sein d'un groupe efficace et gérable de représentants des parties intéressées, il est proposé d'adopter la structure ci-après:

Groupe	Représentation
1. Directeur exécutif de l'OIC	1, Le DE et ses représentants désignés y compris l'unité de gestion
2. Président et vice-président élus ³⁹	1 + 1 personne élue par le comité pour le présider
3. Membres exportateurs de l'OIC	2 + 2 suppléants
4. Membres importateurs de l'OIC	2 + 2 suppléants
5. Industrie du café (Producteurs et consommateurs)	2 + 2 suppléants
6. Négoce du café (Producteurs et consommateurs)	2 + 2 suppléants
7. ONG	2 + 2 suppléants
8. Organisations de petits producteurs	2 + 2 suppléants
9. Organisations intergouvernementales	2 + 2 suppléants

Les membres du comité seraient sélectionnés selon un processus de nomination/élection s'appuyant sur les structures existantes de l'OIC et un forum annuel de caféiculture durable, organisé sous les auspices du Partenariat pour une caféiculture durable/Comité de la durabilité de l'OIC.

- Le président et le vice-président (groupe 2) seraient élus par les autres membres du Comité.
- Les membres de l'OIC (groupes 3 et 4) seraient désignés par le Conseil lors des sessions ordinaires.
- Les représentants de l'industrie (groupes 5 et 6) seraient proposés par le Comité consultatif du secteur privé de l'OIC.
- Les représentants de la société civile et des organisations intergouvernementales (groupes 7, 8 et 9) seraient élus lors du forum annuel de caféiculture durable, une manifestation multilatérale.

Les représentants et leurs suppléants seraient soumis au même processus de sélection et seraient élus pour un mandat de 2 ans, les mandats étant décalés dans le temps de façon à ce que la moitié au plus des membres soient élus au cours d'une même année.

3. Fonctions générales du Comité

Le comité de la durabilité aurait un rôle consultatif auprès de l'OIC et présenterait au Conseil des recommandations relatives à son domaine de compétence. Le comité servirait également de cadre pour l'élaboration des politiques et l'orientation des projets dans le souci d'instaurer un secteur caféier durable au niveau mondial. Enfin, le comité pourrait exercer une supervision générale sur les Codes d'usages communs et le Partenariat pour une caféiculture durable. On trouvera ci-après des exemples d'activités que le comité pourrait entreprendre:



Des raisons de changer

- Le comité pourrait définir des positions de principe stratégiques sur les questions liées à la durabilité, qui seraient examinées par le Conseil (et autres).
- Le Comité pourrait définir des normes de base en matière de transparence et d'échange d'information entre les initiatives volontaires existantes.
- Le comité pourrait identifier un noyau de domaines principaux de projets à élaborer afin d'encourager effectivement la durabilité dans le secteur caféier (par exemple en faveur du renforcement des capacités).

En temps normal, le comité ne s'occuperait pas directement de la mise en oeuvre des projets mais il fournirait des orientations au stade de l'élaboration. Leur réalisation concrète serait laissée aux individus, aux groupes de travail des experts et aux organes politiques liés au Comité. Bien que l'identification des priorités stratégiques formelles doive être effectuée par le Comité lui-même, l'Annexe 1 [du document original WP Board 960/04] liste les priorités stratégiques identifiées dans le contexte du Partenariat pour une caféiculture durable qui *pourraient* également relever du Comité.

Le comité se réunirait 2 à 4 fois par an pendant les autres réunions de l'OIC, les sous-comités spécialisés pourraient se réunir plus fréquemment sous une forme essentiellement virtuelle.

4. Relation structurelle entre le Comité et les initiatives existantes

Afin d'optimiser les économies d'échelle et l'efficacité, le comité et ses activités doivent être formellement intégrés dans les efforts globaux en cours. Pour ce faire, on trouvera ci-après un schéma possible d'organisation, qui tient compte des contraintes suivantes :

- Les fonctions du comité devront bénéficier du soutien d'une unité de gestion/secrétariat. Les tâches spécifiques du comité et les effectifs de l'unité de gestion dépendront de la relation structurelle finale entre le comité et les plates-formes multilatérales globales existantes.
- L'organisation du forum annuel pour une caféiculture durable doit être conçue en directe coordination avec le comité de la durabilité afin de garantir une bonne organisation pour l'élection des membres du comité.
- On attend du Comité qu'il travaille en étroite coopération avec le Partenariat pour une caféiculture durable et les activités de ses groupes de travail respectifs.⁴⁰ Il pourrait être nécessaire de créer des sous-comités techniques qui s'occuperaient de l'élaboration et de la mise en oeuvre de projets spécifiques, du renforcement des capacités en vue du respect des normes, de la recherche, du financement et des activités d'échange d'information.
- Bien que les occasions de convergence entre les activités du Comité et le Code d'usage doivent être maximisées, le processus d'administration et de mise en application des normes dans le cadre des Codes d'usage restera indépendant du Comité.



Des raisons de changer

5. Les besoins de financement

Les besoins de financement du comité dépendent de son niveau d'activité et de son mandat. Les options suivantes sont possibles sur la base des trois structures proposées:

- Financement des réunions du comité de la durabilité seulement: coût estimé à 25,000 dollars par an.
- Financement des réunions du comité et de l'unité de gestion du Partenariat (Partnership Management Unit): coût estimé à 155,000 dollars par an.
- Financement du forum annuel pour une caféiculture durable (75,000 dollars par an).

L'estimation de financement du comité de la durabilité prévoit un professionnel plus les voyages, les communications, les ordinateurs et le mobilier, ainsi que les voyages pour les représentants des producteurs et des ONG qui participeraient aux réunions du comité. Bien entendu, ce personnel pourrait éventuellement être basé à l'OIC. L'estimation de financement du forum pour une caféiculture durable comprend les voyages et l'hébergement de 25-30 représentants de producteurs/ONG, ainsi que le personnel d'encadrement pendant 3 mois, le forum étant accueilli par l'OIC (ou une autre importante convention sur le café). Les coûts seraient probablement plus élevés si l'(les) unité(s) de gestion et le forum était(étaient) accueilli(s) en dehors de l'OIC.

Des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour entreprendre les projets spécifiques mis en oeuvre dans le cadre du comité et de ses unités de gestion.

Selon la structure retenue, les fonds destinés au comité pourraient être mobilisés en associant : les contributions directes des pays donateurs, les contributions des sociétés, les recettes du forum pour une caféiculture durable et/ou les revenus générés par les activités menées par le Comité.

Des raisons de changer

X. Annexe 3: Structure recommandée pour un élargissement du Conseil consultatif du secteur privé

Le tableau suivant illustre la structure recommandée pour un élargissement du Conseil consultatif du secteur privé. Le diagramme présente les membres réguliers et suppléants et ajoute un représentant d'une organisation de petits producteurs pour chaque sous-catégorie de membres exportateurs.

Membres PSCB, 2005 (les suppléants figurent en italique)	
<p>MEMBRES EXPORTATEURS</p> <p>Doux colombiens</p> <ul style="list-style-type: none"> Asociación de Exportadores de Café de Colombia (ASOEXPORT) <i>Sociedad Exportadora de Café de las Cooperativas de Caficultores (EXPOCAFE)</i> <i>Federación Nacional de Cafeteros de Colombia</i> Eastern African Fine Coffees Association (EAFCA) REPRESENTANT D'UNE ORGANISATION DE PETITS PRODUCTEURS <p>Autres doux</p> <ul style="list-style-type: none"> Confederación Mexicana de Productores de Café <i>Organización Centroamericana de Exportadores de Café (ORCECA)</i> Asociación Nacional del Café (ANACAFÉ) <i>Coffee Exporters Association of India</i> REPRESENTANT D'UNE ORGANISATION DE PETITS PRODUCTEURS <p>Brésiliens et autres Arabicas naturels</p> <ul style="list-style-type: none"> Conselho de Exportadores de Café Verde do Brasil (CECAFÉ) <i>Associação Brasileira da Indústria de Café Solúvel (ABICS)</i> <i>Associação Brasileira da Indústria de Café (ABIC)</i> Conselho Nacional do Café (CNC) <i>Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)</i> REPRESENTANT D'UNE ORGANISATION DE PETITS PRODUCTEURS <p>Robustas</p> <ul style="list-style-type: none"> Association of Indonesian Coffee Exporters (AEKI) <i>Uganda Coffee Trade Federation (UCTF)</i> Vietnam Coffee-Cocoa Association (VICOFA) <i>Cocoa and Coffee Interprofessional Board (CICC)</i> REPRESENTANT D'UNE ORGANISATION DE PETITS PRODUCTEURS 	<p>MEMBRES IMPORTATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> All Japan Coffee Association (AJCA) Association des Fabricants de Café Soluble (AFCASOLE)/ European Federation of Associations of Coffee Roasters (EUCA) <i>Association des Fabricants de Café Soluble (AFCASOLE)/ European Federation of Associations of Coffee Roasters (EUCA)</i> Committee of the European Coffee Associations (CECA) <i>Committee of the European Coffee Associations (CECA)</i> European Coffee Federation (ECF) <i>European Coffee Federation (ECF)</i> Institute for Scientific Information on Coffee (ISIC) <i>Institute for Scientific Information on Coffee (ISIC)</i> National Coffee Association of U.S.A. (NCA) <i>Coffee Association of Canada</i> Specialty Coffee Association of America (SCAA) Speciality Coffee Association of Europe (SCAE)



Des raisons de changer

XI. Annexe 4: Le Fonds pour le Partenariat de Bali servant de modèle à un “Fond de partenariat pour la durabilité”

L'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux (AIBT) établit le Fonds pour le Partenariat de Bali, un fonds volontaire destiné à soutenir les efforts pour accroître la durabilité dans la production forestière. Le Fonds de Bali peut servir de modèle à un Fonds de Partenariat pour la durabilité au sein de l'OIC, proposé pour faciliter la participation des petits producteurs au sein des Comités consultatifs du secteur privé et pour la durabilité, tout comme la mise en place de meilleures pratiques de gestion et de marketing, de diversification et le renforcement des organisations de producteurs. Tout comme le Fonds de Bali, le Fonds de Partenariat de l'OIC pour la durabilité pourrait obtenir des financements de ses membres ainsi que du secteur privé et d'autres sources. Voici, ci-dessous, le texte qui établit le Fonds pour le Partenariat de Bali de l'AIBT:

Article 21⁴¹ — Le Fonds pour le Partenariat de Bali

1. Il est créé un fonds pour la gestion durable des forêts productrices de bois tropicaux, destiné à aider les membres producteurs à faire les investissements nécessaires pour atteindre l'objectif stipulé à l'alinéa d de l'article premier du présent Accord.
2. Le Fonds est constitué par:
 - (a) Des contributions de membres donateurs;
 - (b) 50 % des revenus procurés par les activités relatives au compte spécial;
 - (c) Des ressources provenant d'autres sources, privées et publiques, que l'Organisation peut accepter, en conformité avec ses règles de gestion financière;
 - (d) Des ressources provenant d'autres sources approuvées par le Conseil.
3. Les ressources du Fonds sont allouées par le Conseil uniquement à des avant-projets et projets répondant aux fins énoncées au paragraphe 1 du présent article et approuvés conformément aux articles 24 et 25.
4. Lors de l'affectation des ressources du Fonds, le Conseil définit des critères et priorités concernant l'utilisation des fonds, en tenant compte:
 - (a) Des besoins des membres qu'il est nécessaire d'aider pour que leurs exportations de bois tropicaux et de produits dérivés proviennent de sources gérées de façon durable;
 - (b) Des besoins des membres qui se dotent et gèrent d'importants programmes de conservation des forêts productrices de bois d'œuvre;
 - (c) Des besoins des membres qui exécutent des programmes de gestion durable des forêts.
5. Le Directeur exécutif aide à élaborer des propositions de projet conformément à l'article 25 et s'attache à rechercher, aux conditions et selon les modalités que le Conseil peut fixer, un financement adéquat et sûr pour les projets approuvés par le Conseil.
6. Les membres s'efforcent de reconstituer les ressources du Fonds pour le Partenariat de Bali à un niveau suffisant afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Fonds.



Des raisons de changer

7. Le Conseil vérifie périodiquement si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes et s'attache à obtenir les ressources supplémentaires dont ont besoin les membres producteurs pour répondre à la finalité du Fonds.



Des raisons de changer

¹ Voir l'Annexe 1

² OXFAM GB, *The Coffee Market: A Background Study* (OXFAM, 2001), p. 1

³ Centre du Commerce International, *Coffee : an Exporters's Guide* (CCI, 2002), p. 3

⁴ L'accès aux fonds a été reconnu il y a longtemps comme étant le facteur premier des stratégies de production durables pour les caféiculteurs. Les fonds jouent un rôle crucial pour stabiliser le cash flow des fermiers et pour fournir des capitaux d'investissement pour la diversification. Voir OXFAM, *The Crisis Continues* (2005), p. 10-13

⁵ Bien que les organisations de producteurs puissent ouvrir la voie à une représentation démocratique et équitable et à un développement des infrastructures, l'isolement relatif de nombreux petits caféiculteurs impose des coûts de transaction prohibitifs sur la participation effective dans de telles organisations.

⁶ Une étude sur les plantations de café au Guatemala a par exemple révélé qu'aucun d'entre eux ne recevaient le salaire minimum du pays et que la majorité ne recevait même pas la moitié du salaire minimum. Bart Ensing, "La viabilité d'un code de conduite dans le secteur caféier au Guatemala". Le Gouvernement guatémaltèque considère que le salaire minimum est suffisant pour couvrir 40 % des besoins de base. Pendant ce temps, la main-d'œuvre infantine est largement utilisée dans les plantations de café de divers pays. Au Kenya par exemple, on estime que 30 % des cueilleurs de café travaillant dans les plantations sont âgés de moins de 15 ans. Voir OXFAM, *supra note 1* aux pages 11 et 12. Les conditions de logement dans ces plantations ont également été signalées comme étant inférieures aux exigences nationales. GTZ, *Working and Living Conditions in Large Scale Coffee Production in Latin America*, accessible sur [http://www.die-gdi.de/DIE_Homepage.nsf/ViewAttach/51EFF03B641F9792C1256C2F0029A34E/\\$File/Summary-e2.pdf?OpenElement](http://www.die-gdi.de/DIE_Homepage.nsf/ViewAttach/51EFF03B641F9792C1256C2F0029A34E/$File/Summary-e2.pdf?OpenElement).

⁷ USAID, Remarque d'Adolfo A. Franco, 31 décembre 2002.

⁸ Les différents types de production de café constituent une variation entre les systèmes de plein soleil ou sous ombrage. On a identifié au moins cinq sortes générales de systèmes de production : culture traditionnelle ; polyculture traditionnelle ; polyculture commerciale ; monoculture d'ombre et de plein soleil. Tandis que les systèmes "traditionnels" et "polyculture traditionnelle" utilisent le couvert forestier, les variétés de monocultures commerciales et d'ombre utilisent un couvert commercialisé. Voir Merle D. Faminow et Eloise Ariza Rodriguez, *Biodiversity of Flora and Fauna in shaded Coffee systems* (CEC, 2001)

⁹ On a estimé qu'environ 40 % des cultures de café étaient passées à des monocultures d'ombre ou de plein soleil au nord de l'Amérique Latine. En Amérique Latine, on a constaté 50 % de réduction de la biodiversité avienne en raison des conditions de croissance en plein soleil. Outre l'aggravation de l'érosion du sol, un faible reboisement combiné avec des productions de monocultures de plein soleil et d'ombre réduit le piégeage général du carbone. Il a été estimé que le passage des systèmes "d'ombre divers" à des systèmes de "monoculture d'ombre" a réduit le piégeage du carbone entre 30 et 50 % en Amérique Latine. Rice, R. et J. Ward, *Coffee, Conservation and Commerce in the Western Hemisphere*. (Natural Resources Defense Council et Smith Migratory Bird Center. Washington DC, 1996). Il a été estimé que la différence en matière de capacité de piégeage du carbone entre le café de monoculture d'ombre et le café d'ombre forestier est du double. PROCAFE, *Differentiating Salvadorian Coffee*. Rapport présenté à la Banque Mondiale en octobre 2001 et mentionné dans Kristina Sorby, "Towards more sustainable coffee", rapport soutenant la Note 30 de la Banque Mondiale sur la technologie agricole (Banque Mondiale, 2002)

¹⁰ Une étude commissionnée par le CNUCED sur les impacts environnementaux de la production de café en Côte d'Ivoire démontre que le café a joué un rôle important dans la réduction du sol forestier de 16 à 3 millions d'hectares. Denis Ouohle Seudieu, *L'impact de la production et de la transformation du café, du cacao et du riz sur l'environnement en Côte d'Ivoire*. (CNUCED, 1993) UNCTAD/COM/24

¹¹ Le café est actuellement cultivé dans 13 des 25 "points chauds" de biodiversité à travers le monde. Ce sont des zones d'une grande importance et d'une grande vulnérabilité au niveau de la biodiversité. Halweil B. (2002) "Why Your Daily Fix Can Fix More than Your Head". *World Watch* Vol.15, N°3, mai/juin 2002

¹² L'utilisation agrochimique sous-réglémentée menace également les fermiers et les habitants des zones rurales en raison des substances toxiques présentes dans l'eau. En 1987, dans l'état de Jalisco à l'ouest du Mexique, plus de 200 personnes sont tombées malades après avoir bu de l'eau contaminée par des pesticides et des engrais agricoles. Ivan Restrepo, 1992, *Los Plaguicidas en México* (México, D.F. : Comité national des Droits de l'Homme, pages 126-127, 130). Pendant ce temps, on a mis en relation les taux dangereux de pollution des eaux souterraines avec l'utilisation d'engrais azotés au Costa Rica. On a constaté des taux excédant ceux considérés comme acceptables par l'Organisation Mondiale de la Santé. Olman Segura B. et Jenny Reynolds, "Environment Impact of Coffee Production and Processing in El Salvador and Costa Rica", (Genève : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et l'Environnement, UNCTAD/COM/20, 27 août 1993), p. 15-16

¹³ Giovannucci, *The State of Sustainable Coffee : A Study of 12 Major Markets* (IIDD, Banque Mondiale, ICO – 2003)

¹⁴ Giovannucci. *Supra note 13*, pages 60-69. Fair Trade, Organic, Utz Kapeh et Rainforest Alliance sont des systèmes de certification de café durable développés afin de donner plus de valeur au café grâce à la différenciation de produits. En agissant de la sorte, ces systèmes ont pour but de créer des incitations pour une production durable.

¹⁵ Une étude commissionnée par le DIFD sur les impacts du commerce équitable a conclu que l'un des impacts les plus importants sur les producteurs était le rôle de la chaîne d'approvisionnement du commerce équitable en ce qui concerne l'offre d'informations récentes sur le marché. Voir Oxford Policy Management, *Fair Trade: Overviews, Impacts, Challenges*. (2001), p. 27

¹⁶ Les initiatives de durabilité, par le biais de la traçabilité, du contrôle et des exigences de la mise en application, exigent des chaînes d'approvisionnement hautement organisées. La mise en oeuvre des infrastructures nécessaires peut endiguer les inefficacités de la chaîne d'approvisionnement.



Des raisons de changer

¹⁷ D'un côté, le fait que les producteurs exigent certaines infrastructures de base pour avoir accès aux "marchés durables" stimule l'organisation. En reconnaissant ce besoin, la plupart des initiatives en matière de durabilité remplissent les exigences "administratives" en faisant des efforts visant à faciliter les partenariats pour fournir une assistance technique et un développement de l'infrastructure. Par exemple, Green Development Foundation, Solidaridad et Sara Lee Foundation ont constitué le "Coffee Support Network" ("Réseau de Soutien du Café") pour soutenir les fermiers qui ont adopté la ligne de conduite de Utz Kapeh

¹⁸ Bien que les pratiques environnementales diffèrent selon les initiatives, les exigences de conformité comprennent : ombrage, conservation de l'eau, préservation forestière et utilisation rationnelle voire élimination des produits chimiques synthétiques.

¹⁹ Les normes principales de l'ILO constituent la base pour de nombreuses normes de durabilité actuellement opérationnelles dans le secteur caféier.

²⁰ Le CIMS, Centro de Investigación de Mercados Sostenibles, estime qu'en Amérique Latine, les producteurs de café reçoivent des primes entre 0,05 et 0,06 dollars par livre de café vendue sur les marchés durables. Voir Andres Villalobos, *Prices and Premiums for Certified Coffees* (CIMS, 2005). Les primes actuelles varient considérablement selon les initiatives et les prix du marché. Il est également possible de faire de plus grands rendements en accroissant l'efficacité de la production.

²¹ Certains systèmes tels que Starbucks CAFE Practices comprennent des options pour les "statuts préférentiels des fournisseurs" reposant sur l'adoption de pratiques privilégiées. En raison de la traçabilité et de la confiance exigée pour leur mise en oeuvre efficace, les producteurs ont de plus en plus tendance à faire affaire directement avec les acheteurs et les torréfacteurs. Des méthodes responsables tant sur le plan social qu'environnemental réduisent également les instabilités sociales et environnementales grâce à des impacts concordants sur la stabilité économique.

²² La plupart des initiatives sont construites sur les structures de gouvernance qui agissent indépendamment des processus décisionnels de la chaîne d'approvisionnement traditionnelle (par exemple, quand des événements clés régissent les activités de la chaîne d'approvisionnement) et, à ce titre, peuvent offrir des occasions uniques aux acteurs économiquement défavorisés d'entrer plus directement dans le processus décisionnel de la chaîne d'approvisionnement. Ce n'est néanmoins pas toujours facile pour les producteurs qui manquent d'une représentation organisationnelle et de ressources.

²³ Il existe peu d'études objectives quant à l'estimation des coûts et des avantages à appliquer ces différents systèmes.

²⁴ Chaque système de durabilité entraîne des coûts de certification et de contrôle en plus des coûts habituels de production. Le fait que ces différents systèmes comportent tous des exigences administratives différentes empêche de nombreux producteurs d'accéder à ces diverses certifications.

²⁵ L'appartenance à un groupe de producteurs bien organisés est une condition préalable potentielle pour pouvoir participer à des initiatives de la chaîne de production durable. Les producteurs qui ne sont pas organisés peuvent être systématiquement rejetés de tels systèmes.

²⁶ Bien que certains consommateurs soient disposés à payer plus pour les pratiques "durables", rien n'indique que la bonne volonté des consommateurs égale les coûts réels. La théorie économique prévoit que les consommateurs sous-évalueront les biens collectifs par des processus de décision économiques rationnels sur des marchés imparfaits. Voir par exemple P.A. Samuelson "The Pure Theory of Public Expenditure", *Review of Economics and Statistics*, 36, 387-9. Se reporter aussi à R. Musgrave, *The Theory of Public Finance – A Study in Public Economy*, (New York: McGraw Hill, 1959), page 8

²⁷ Une participation efficace à la fois sur les marchés internationaux et au sein des débats politiques pour la durabilité demande des ressources administratives suffisantes qui ne comprennent pas de mécanismes de prix.

²⁸ Un exemple plus récent de l'approche macroéconomique de l'OIC est présenté dans les Résolutions 407 et 420, qui établissent une norme de qualité pour les exportations internationales avec pour objectif de réduire l'offre générale et d'accroître la demande, ce qui, par conséquent, ferait augmenter les prix du café sur le marché international.

²⁹ Article 14 de la charte de la Havane dans *Restoration of World Trade*, supra note 22 à 25. Durant les années 1990, il y avait un certain intérêt explicite quant à la possibilité de se servir des accords internationaux sur l'environnement relatifs à des produits (ICREA) pour associer les approches macroéconomiques et microéconomiques au développement durable. En suivant cette démarche intégrée, il peut s'avérer utile de conceptualiser l'Accord International sur les produits de base en tant qu' "Accord Durable sur les produits de base" – c'est-à-dire des accords qui suivent les Principes et la Déclaration de Rio comme un guide général dans la coopération internationale dans un certain secteur producteur de biens. Cette approche constitue le contexte de notre analyse ci-dessous.

³⁰ L'Article 1 (6) de l'AIC de 2001 spécifie que l'un des objectifs de l'accord est "d'encourager les membres à développer une économie caféière durable". L'Article 39 de l'AIC de 2001 indique que "Les membres doivent prendre dûment en considération la gestion durable des ressources en café et de la transformation du café, en tenant compte des principes et objectifs ayant trait au développement durable contenus dans l'Agenda 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992". AIC, 2001

³¹ Article 39 de l'AIC de 2001. L'Agenda 21 a été adopté par les gouvernements à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement à Rio de Janeiro, Brésil, en 1992. L'Agenda 21 est un plan d'action qui établit comment les nations du monde entier doivent réaliser le développement durable au 21^e siècle.

³² Les paragraphes 23.1 et 23.2 de l'Agenda 21 ne placent pas seulement l'accent sur le besoin de gouvernance participative afin d'assurer un développement durable, mais aussi sur "le besoin de nouvelles formes de participation". CUNED, *Report of the United Nations Conference on Environment and Development* Annexe II – Agenda 21 A/CONF. 151/26, 12 août 1992.

³³ Proposition de création d'un comité de la durabilité de l'OIC, WP Board 960/04 (17 septembre 2004). Voir l'annexe 2 pour une version récente de la proposition.

³⁴ Article 22 de l'ICA de 2001



Des raisons de changer

³⁵ Voir l'Annexe 3 pour une représentation graphique de cette proposition basée sur l'adhésion au CCSP de 2005

³⁶ Article 1 (5) de l'AIC de 2001 Le rôle de l'OIC en tant que centre de recueil et de diffusion des informations est également explicitement indiqué à l'Article 1 (4) et à l'Article 29 de cet Accord.

³⁷ CNUCED, *Preparation of a Successor Agreement to the International Tropical Timber Agreement*, 1994 TD/IMBER. 3L.6 (5 octobre 2005) l'Annexe 5 pour le texte de l'ITTA qui décrit les Fonds de Partenariat de Bali.

³⁸ Le document original, *WP Board 960/04*, est disponible sur :

<http://lists.iisd.ca:81/read/attachment/23056/1/ICO%20Sustainability%20Committee%20Proposal.pdf>.

³⁹ Les termes de référence de la Présidence pourraient spécifier une préférence pour des présidents originaires de pays non représentés ailleurs. La structure proposée est seulement fournie comme base de discussion. La structure finale d'un tel Comité serait, bien sûr, soumise au Conseil de l'OIC pour discussion et approbation.

⁴⁰ Une option possible serait d'englober le PCD au sein du Comité proposé.

⁴¹ La version complète de l'Accord international sur les Bois tropicaux est disponible sur:

<http://www.unctad.org/Templates/meeting.asp?intItemID=2068&lang=1&m=11153&info=doc>.

© Les organisations mentionnées en couverture de ce document, avril 2006.

Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: info@oxfamamerica.org